



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-140078>

Département(s) de publication : **54**

Annonce n° **25-140078**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CARSAT NORD EST

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection sociale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration intérieure du Siège de la Carsat Nord-Est à Nancy - Bâtiment A

Description : La présente consultation a pour objet d'attribuer une mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la restructuration intérieure du siège de la Carsat Nord-est, le bâtiment A. Les objectifs de l'opération sont les suivants : # Réaménagement des espaces intérieurs du bâtiment A, aussi bien les espaces de travail que les espaces communs, incluant une réflexion sur la réorganisation des services ; # Réalisation des travaux en site occupé, avec phasage.

Identifiant de la procédure : 03e9fb4c-c8cc-483f-ae3-c03a4577fa7c

Identifiant interne : 2025-003

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : La présente consultation est passée sous la forme d'une procédure avec négociation (Code commande publique, art. L. 2124-3, R. 2124-3 et s.) dans la mesure où : L'estimation du besoin est supérieure aux seuils européens ; L'opération est une réhabilitation (il s'agit donc d'une dérogation au concours de maîtrise d'oeuvre) ; Le futur marché contient des prestations de conception (dérogation permettant le recours à la procédure négociée). Il s'agit en l'espèce d'une consultation en deux phases : 1re phase : sélection des candidats 2e phase : classement des candidats retenus en fonction de leur offre À l'issue de la première phase de sélection, quatre (4) candidats seront retenus.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 81 rue de Metz

Ville : NANCY

Code postal : 54073

Subdivision pays (NUTS) : Meurthe-et-Moselle (FRF31)

Pays : France

Informations complémentaires : Modalités de mise à disposition du DCE : le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement à l'adresse suivante : <https://meoss.achatpublic.com>

2.1.4 Informations générales

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Informations complémentaires : Le marché à conclure est un marché à tranches. Les missions confiées au titulaire sont les suivantes : Tranche ferme : ensemble de la mission de base et des missions complémentaires (APS, APD, PRO, ACT, VISA, DIAG, SSI, SYN, Acoustique, Signalétique) + travaux sur la 1/2 du projet (1/2 de DET), selon un découpage technique qui reste à définir Tranches optionnelles 1 et 2 : réalisation d'un 1/4 de la mission DET – Travaux, AOR, GPA

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA RESTRUCTURATION INTÉRIEURE DU SIÈGE DE LA CARSAT NORD-EST À NANCY : Bâtiment A

Description : La présente consultation relative à l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre concernant la restructuration intérieure du Siège de la Carsat Nord-est, fait l'objet d'une procédure avec négociation (Code commande publique, art. L. 2124-3, R. 2124-3 et s.) dans la mesure où : - L'estimation du besoin est supérieure aux seuils européens ; - L'opération est une réhabilitation (il s'agit donc d'une dérogation au concours de maîtrise d'œuvre) ; - Le futur marché contient des prestations de conception (dérogation permettant le recours à la procédure négociée).

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Meurthe-et-Moselle (FRF31)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 28/04/2026

Durée : 60 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans la demande de participation

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Sous critère 1 : Compréhension du besoin fonctionnel (15%) Sous critère 2 : Equipe dédiée, ressources mobilisées et communication (15%) Sous critère 3 : Qualité des ambiances proposées, valeur technique ajoutée et innovation : (15%) Sous critère 4 : Organisation du chantier, avec prise en compte des enjeux relatifs au site occupé (10%) Sous critère 5 : Gestion des aléas et maîtrise des risques (2,5 %) Sous critère 6 : Optimisation des délais (2,5 %)

Critère :

Type : Qualité

Description : • Démarche environnementale du candidat (5%) • Proposition de solutions écoresponsables (5%)

Critère :

Type : Prix

Description : La note sur 30 relative au prix sera calculée selon la formule suivante : $Np=30*(Po/P)$ Dans laquelle : Np : note arrondie à 2 décimales (méthode du supérieur) Po : montant de l'offre moins-disante en € HT P : montant de l'offre considérée en € HT

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Cf. cahier des charges

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 07/01/2026

Adresse des documents de marché : <https://meoss.achatpublic.com>

Canal de communication ad hoc :

URL : <https://meoss.achatpublic.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure :

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner : 03/02/2026

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://meoss.achatpublic.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Description de la garantie financière : En vertu des dispositions des articles R. 2142-6 et suivants du Code de la commande publique, un chiffre d'affaires annuel minimal est exigé pour la compétence architecturale (mandataire et éventuels architectes associés). Les conditions à remplir sont les suivantes : CA annuel minimal égal ou supérieur à : 225 000 euros Moyenne sur : Les 3 dernières années Est également exclu de la présente consultation, le titulaire du marché d'études pré-opérationnelles et de programmation concourant directement à la réalisation de l'opération de travaux, objet du marché de maîtrise d'oeuvre.

Date limite de réception des demandes de participation : 19/01/2026 à 19:01

Informations qui peuvent être complétées après la date limite de présentation des offres :

À la discrétion de l'acheteur, tous les documents manquants relatifs au soumissionnaire peuvent être transmis ultérieurement.

Informations complémentaires : Visite obligatoire en phase offre pour les candidats invités à soumissionner

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Un accord de confidentialité est requis : non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Les candidats sont autorisés à se porter candidat sous forme de groupement, sous réserve du respect des règles relatives à la concurrence. Dans cette hypothèse : # L'acheteur ne peut exiger que le groupement d'opérateurs économiques ait une forme juridique déterminée pour la présentation d'une candidature ou d'une offre, conformément à l'article R. 2142-22 du Code de la commande publique. # La constitution en groupement solidaire ou en groupement conjoint avec mandataire solidaire sera exigée, conformément à l'article R. 2142-22 du Code de la commande publique après l'attribution du marché, dans un souci de bonne exécution des prestations objet du marché qui apparaissent étroitement imbriquées entre elles. La solidarité permettant de pallier tout risque de défaillance. # Le mandataire du groupement devra être inscrit à l'Ordre des architectes et ne pourra faire partie que d'un seul groupement, ou ne se présenter qu'en tant que candidat seul. # Une même personne physique ne peut représenter plus d'un candidat dans le cadre de la présente consultation. Chaque membre du groupement candidat devra, sauf mention contraire, produire les renseignements et documents listés dans le règlement de candidature. Chaque membre du groupement veillera à fournir les renseignements permettant d'évaluer ses capacités financières en fonction de sa mission qui lui sera dévolue. Néanmoins, le bordereau de réponse (comprenant le fichier les cadres, la présentation des compétences de l'équipe et le dossier administratif) est à produire en une seule fois pour l'ensemble du groupement. L'article R. 2142-26 du Code de la commande publique prévoit que la composition du groupement ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché. Cependant, des cas de modifications du groupement existent : # Selon l'article L. 2141-13, lorsqu'un motif d'exclusion de la procédure de passation concerne un membre d'un groupement d'opérateurs économiques, l'acheteur exige son remplacement par un autre opérateur économique qui ne fait pas l'objet d'un motif d'exclusion, dans un délai de dix jours à compter de la réception de cette demande par le mandataire du groupement, sous peine d'exclusion du groupement de la procédure ; # Selon l'article R. 2142-26, en cas d'opération de restructuration de société, notamment de rachat, de fusion ou d'acquisition ou, si le groupement apporte la preuve qu'un de ses membres se trouve dans l'impossibilité d'accomplir sa tâche pour des raisons qui ne sont pas de son fait, il peut demander à l'acheteur l'autorisation de continuer à participer à la procédure de passation en proposant, le cas échéant, à l'acceptation de l'acheteur, un ou plusieurs nouveaux membres du groupement, sous-traitants ou entreprises liées. L'acheteur se prononce sur cette demande après examen de la capacité de l'ensemble des membres du groupement ainsi transformé et, le cas échéant, des sous-traitants ou entreprises liées présentés à son acceptation, au regard des conditions de participation qu'il a définies. Selon le même article R. 2142-26 et dans le cadre de procédures incluant une ou plusieurs phases de négociation ou de dialogue, l'acheteur peut également autoriser le groupement qui en fait la demande à modifier sa composition lorsque les conditions suivantes sont remplies : # 1° Le groupement dispose des garanties économiques, financières, techniques et professionnelles exigées par l'acheteur pour participer à la procédure ; # 2° Cette modification ne porte pas atteinte au principe d'égalité de traitement des candidats ni à une concurrence effective entre ceux-ci. Enfin, l'article R. 2142-3 du Code de la commande publique précise que dans le cadre de procédures incluant une ou plusieurs phases de négociation ou de dialogue, l'acheteur peut autoriser le candidat qui en fait la demande à se constituer en groupement entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché, avec un ou plusieurs des candidats invités à négocier ou à

participer au dialogue ou un ou plusieurs des opérateurs économiques aux capacités desquels il a eu recours, lorsque les conditions suivantes sont remplies :
1° Le groupement dispose des garanties économiques, financières, techniques et professionnelles exigées par l'acheteur pour participer à la procédure ; # 2° La constitution d'un groupement ne porte pas atteinte au principe d'égalité de traitement des candidats ni à une concurrence effective entre ceux-ci. Les groupements ne répondant pas à ces stipulations seront éliminés.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Judiciaire

Informations relatives aux délais de recours : Les recours pouvant être exercés sont le référé précontractuel et contractuel tels que prévus aux articles 14411 et suivants du Code de procédure civile et les articles 2 et 11 de l'ordonnance n°2009515 du 7 mai 2009. Le référé précontractuel peut être exercé jusqu'à la signature du marché et le référé contractuel, à partir de la signature du marché

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CARSAT NORD EST

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CARSAT NORD EST

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CARSAT NORD EST

Organisation qui traite les offres : CARSAT NORD EST

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CARSAT NORD EST

Numéro d'enregistrement : 77561551100018

Département : Pôle Marchés

Adresse postale : 81-85 rue de Metz

Ville : Nancy cedex

Code postal : 54073

Subdivision pays (NUTS) : Meurthe-et-Moselle (FRF31)

Pays : France

Adresse électronique : pole.marches@carsat-nordest.fr

Téléphone : +33383341602

Adresse internet : <http://www.carsat-nordest.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2025_hleqpYGF21

Profil de l'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

TED eSender

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Judiciaire

Numéro d'enregistrement : 17540111600082

Adresse postale : Rue du Général Fabvier

Ville : NANCY

Code postal : 54000

Subdivision pays (NUTS) : Meurthe-et-Moselle (FRF31)

Pays : France

Adresse électronique : tj-nancy@justice.fr

Téléphone : +33383908500

Adresse internet : <http://wwwwww.justice.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : dcf89a64-c1c1-4427-aa69-52a9dd054b27 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 19/12/2025 à 09:09

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/12/2025